International Journal of Innovation and Scientific Research
ISSN 2336-0046 Vol. 79 No. 2 Jul. 2025, pp. 95-109
© 2025 Innovative Space of Scientific Research Journals
http://www.ijisr.issr-journals.org/

Assise foncière: Déterminant indispensable de l'agriculture familiale et la sécurité alimentaire dans la région de Maradi au Niger

[Land tenure: An essential determinant of family farming and food security in the Maradi region of Niger]

Oumarou Sanna Bachir[1], Lawali Sitou[2], and Abdou Kona Kassimou[2]

[1]Doctorant à la Faculté d'Agronomie et des Sciences de l'Environnement, Ecole doctorale Sciences, Ingénierie, Santé, Environnement, Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi, Niger

[2]Unité Mixte de Recherche: Développement Durable, Sociétés et Adaptations aux Changements Climatiques, Faculté d'Agronomie et des Sciences de l'Environnement de l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi, BP 465, Maradi, Niger

Copyright © 2025 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the ***Creative Commons Attribution License***, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Agricultural land, the main production factor, is under increasing pressure in the Maradi region of Niger. The meteoric rise in land transactions and land grabbing justifies this study to assess their impact, including the emergence of landless peasants. The study was carried out in twenty-one (21) villages in the communes of Baoudeta, Djirataoua, Guidan Roumdji, Sherkin Haoussa, Guidan Sori, Chadakori and Tchadoua in the Maradi region. Data were collected through individual interviews with a 30% sample of farmers in each village, supplemented by participant observation and focus groups. A total of 823 farmers of both sexes were surveyed. The results show that the average number of people per farm is ten (10). Access to land was by inheritance in 55.3% of cases, and 11.7% of respondents were landless as a result of successive transactions. A hierarchical ascending classification enabled us to identify three (3) classes of producers according to land tenure status: farmers with stable land tenure status, those with unstable land tenure status whose land is acquired by lease or pledge, owning on average 1.22± 1.5 ha, and landless farmers with an average family burden of 11 ± 4 dependents. The latter engage in a variety of off-farm activities to secure their livelihoods, such as petty trading, the sale of wood and fodder, handicrafts, begging and rural exodus. Production systems vary according to the land base of the farmer, which impacts the development of family farming and household food security.

KEYWORDS: Farming, landless peasants, land tenure, land grabbing, Niger.

RESUME: Le foncier agricole, principal facteur de production fait l'objet de pression de plus en grandissante dans la région de Maradi au Niger. En effet, l'évolution fulgurante des transactions foncières et d'accaparement des terres justifient la conduite de la présente étude afin d'évaluer leurs impacts dont l'émergence des paysans sans terre. Elle a été conduite dans vingt et un (21) villages des communes de Baoudéta, Djirataoua, Guidan Roumdji, Sherkin Haoussa, Guidan Sori, Chadakori et Tchadoua dans la région de Maradi. Les données ont été collectées à travers divers interviews individuels avec un échantillon de 30 % des paysans des villages enquêtés, puis complétées par des observations participantes et des focus group. Au total 823 exploitants des deux sexes ont été enquêtés. Il ressort des résultats que le nombre moyen par exploitation est de dix (10) personnes. Une classification ascendante hiérarchisée a permis d'identifier trois (3) classes des producteurs selon le statut foncier: les *paysans à statut foncier stable,* ceux à *statut foncier instable* dont les terres sont acquises par prêt, location et gage et possédant en moyenne 1,22± 1,5 ha. Enfin, la troisième classe est constituée de 11,7 % des enquêtés tous dépourvus de terre à la suite des transactions successives devenant ainsi des *paysans sans terre (PST)* avec une charge familiale moyenne de 11 ± 4 personnes en charge. Ces derniers s'activent à développer diverses activités extra agricoles pour assurer leurs moyens de subsistance à travers le petit commerce, la vente de bois, du fourrage, l'artisanat, la mendicité et l'exode rural. Les systèmes

de production sont aussi variés en fonction de l'assise foncière de l'exploitant ce qui impacte par conséquent l'évolution de l'agriculture familiale et la sécurité alimentaire des ménages.

MOTS-CLEFS: Exploitation agricole, paysans sans terre, foncier, Accaparement, Niger, sécurité alimentaire.

1 INTRODUCTION

Le secteur agricole est le principal maillon de l'économie de bons nombres de pays vu sa contribution dans le Produit intérieur brut mondial (Ofuoku & Ekorhi-robinson, 2018). En Afrique, les agriculteurs représentent plus de 70 % de la population totale du continent. En milieu rural, l'accroissement démographique, avec comme corollaire l'accroissement des besoins alimentaires, a influencé de fortes pressions sur les terres exploitables (Coly et al., 2012; Hauhouot, 2004). Malgré son importance, le secteur agricole se heurte de nos jours à d'énormes difficultés dont l'accès aux ressources foncières. Placés au cœur des débats scientifiques les enjeux fonciers sont profondément analysés du point de vue économique et de productivité, de stabilité sociale, de citoyenneté et de gouvernance des ressources (Chauveau & Lavigne Delville, 2002). (Lawali et al., 2014) a montré que la baisse continue de la fertilité des sols, la surexploitation des ressources ligneuses, la disparition progressive des jachères et le rétrécissement des espaces pastoraux contribuent à la paupérisation des producteurs ruraux. Dans son analyse Merlet, (2013) a bien relevé quelque cas de divergences qui varient selon les acteurs. Il a évoqué le cas des acteurs et autres institutions néolibérales pour qui « la terre est un actif, un capital comme un autre, et peut être traitée comme une simple marchandise. Les marchés fonciers redistribueront la terre de façon optimale sur le plan économique s'ils fonctionnent sans distorsions ». En effet, l'insécurité foncière de plus en plus grandissante fait que l'accès difficile à la terre est parfois conflictuel du fait des transactions foncières non formalisées et la cherté des terres. Cette situation a affecté négativement la viabilité des exploitations agricoles déjà fragilisées par les impacts des changements climatiques. La pression foncière, conséquence d'une forte démographie régionale a entraîné une raréfaction et un appauvrissement des terres cultivables (Hauhouot, 2004).

Le Niger, l'un des pays les plus vastes du Sahel s'étend sur une superficie de 1267000 km^2. Sa population est estimée à environ 26 millions d'habitants en 2022 avec un taux de croissance démographique de 3,9%. Cette population est concentrée principalement sur une bande de 200 km de large au sud du pays, le long de la frontière avec le Nigeria où la pluviométrie est favorable à l'agriculture et à l'agro-pastoralisme.

Dans la région de Maradi, le niveau d'occupation des sols est très élevé, même les sols dégradés jadis délaissés pour leur difficulté de mise en valeur et généralement considérés comme terres de pâture sont aujourd'hui entièrement exploités avec l'avènement des travaux de récupération des terres dégradées. Par la suite, un intense mouvement de mise en culture s'est opéré en l'occurrence sur des sols lourds longtemps délaissés. Aujourd'hui la saturation spatiale est quasi complète et aucune extension des terres de cultures n'est possible (Yamba et al, 2008). Il ressort de nombreuses études, qu'au Niger, particulièrement dans la bande sud, les enjeux fonciers croissants et les perspectives d'investissement sur les terres accentuent la compétition d'accès à la terre et l'insécurité foncière (Lawali et al., 2014; Diara, 2004). Autant de questions méritent d'être profondément analysées afin de contribuer à une meilleure connaissance de la problématique foncière à travers la prise en compte des pratiques des acteurs dans leur diversité. Ainsi, l'originalité de cette étude vise évaluer l'évolution de la dynamique d'accès à la terre et proportion des paysans sans terre afin d'éclairer les prises des décisions.

2 MATÉRIELS ET MÉTHODES

L'étude a été menée dans la région de Maradi, située dans la partie centre sud du Niger, comprise entre les 13° et 15°26' de latitude Nord et le 6°16' et 8°36' de longitude Est. Elle couvre 41796 km^2. Malgré, la contribution importante du secteur agricole à l'économie nationale, les productions agro-pastorales sont très fortement marquées par les aléas climatiques et reposent sur des structures de type traditionnel. En effet, la majorité de la production agricole est réalisée par des exploitations familiales de petites tailles généralement tournées vers l'autosubsistance et dont les techniques de production demeurent archaïques utilisant peu ou pas d'intrants agricoles (RGAC, 2013). L'agriculture est concentrée dans le sud de la région tandis que le nord est à dominance pastorale. L'étude a concerné les départements de Guidan Roumdji (communes de Guidan Roumdji, Guidan Sori, Chadakori), Madarounfa (commune de Djiratawa), Aguié (commune de Tchadoua), Tessaoua (commune de Baoudéta) et Mayahi (commune de Sherkin haoussa). La pratique de l'agriculture pluviale ou irriguée, le poids démographique, la présence des structures de gestion foncière et le flux migratoire des populations constituent les critères ayant servi au choix des villages. Au total 21 villages (tableau 1) ont été retenus. Au niveau de chacun de ces villages, un

échantillon de 30% des paysans a été retenu pour la conduite des interviews individuels. A ces derniers s'ajoutent un focus group organisé dans chaque village et des observations participantes sur le terrain. Au total 823 exploitants ont été enquêtés. La fiche qui a servi à la collecte des données a été digitalisée sur la plateforme Kobocollect via des tablettes de marque TECNO. Les principales questions abordées au cours des entretiens ont porté sur les caractéristiques de l'enquêté, le mode de tenure et de gestion des terres, les systèmes de cultures

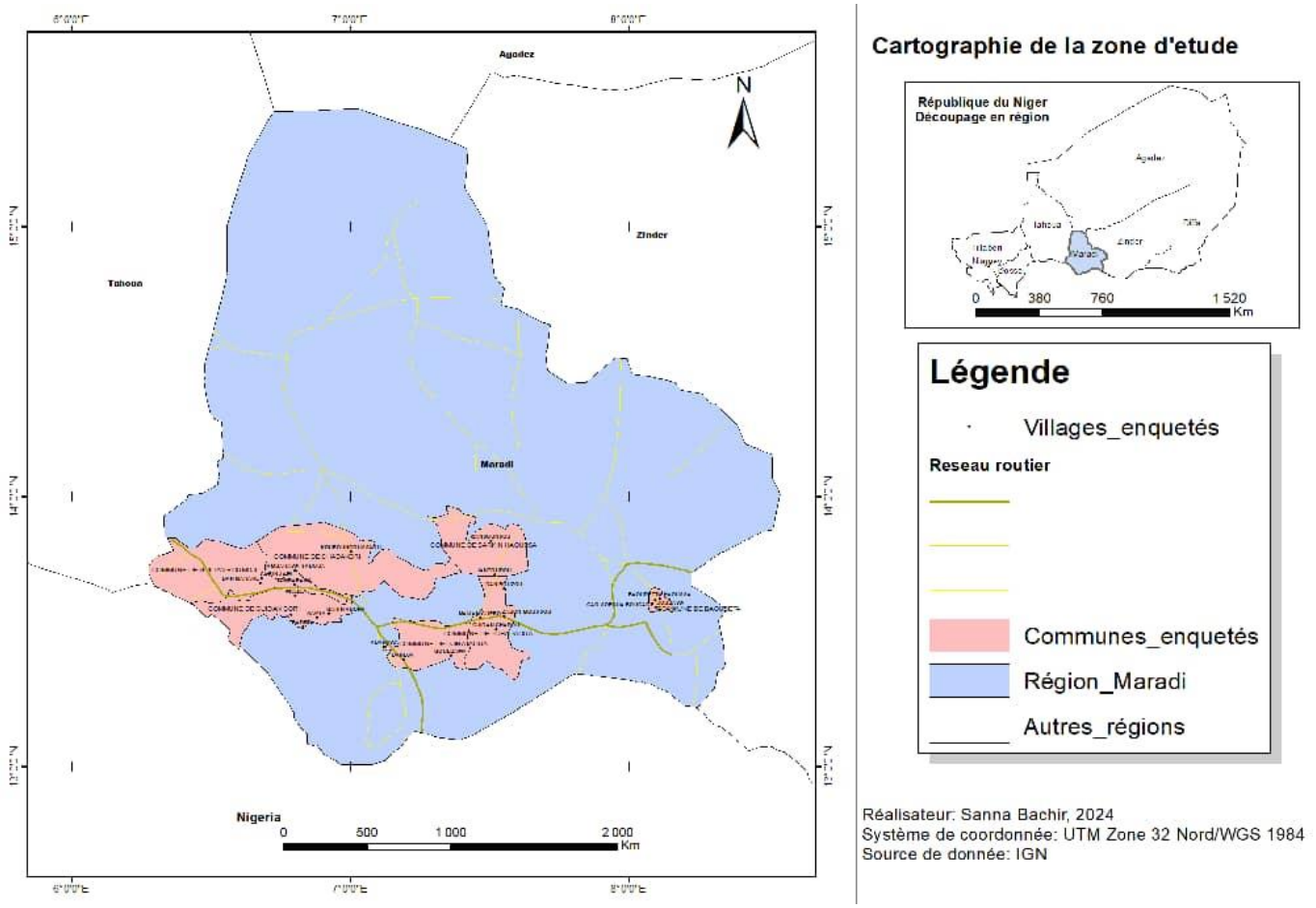

Fig. 1. Carte de la zone d'étude

2.1 MÉTHODES D'ANALYSE DES DONNÉES

Le nombre d'actifs agricole, l'âge de l'enquêté, le nombre de personne en charge de l'exploitation, l'expérience agricole, la superficie et le nombre de champs détenus ont fait l'objet de l'analyse de variance (ANOVA) et du test de Student Newman Keuls (SNK). Quant au test de Khi-deux et Phi de cramer, ils ont été appliqués sur les variables tels que le niveau d'instruction, le mode d'acquisition des terres et le système de cultures. Le logiciel Statistical Package for Social Sciences version 22 (SPSS 22) a été utilisé pour la réalisation de ces tests La classification ascendante hiérarchisée (CAH) avec le logiciel R 4.3. 0 a permis de regrouper les exploitations agricoles ayant des similitudes suivant la combinaison des variables: âge, superficie totale des champs, nombre de champs, charge familiale et nombre d'actif agricole de l'exploitation.

Tableau 1. Proportion des enquêtés par villages

Communes	Villages	Total d'exploitations	Nombre d'exploitants enquêtés	
Djirataoua	Goulbawa	230	78	202
	Danja	187	46	
	Adaraoua	320	78	
Tchadoua	Dan Bouzou	144	54	229
	Guidan Chadou	237	58	
	Maijanguero	276	61	
	Zabon mousso	188	56	
Sherkin Haoussa	Jan toudou	208	71	88
	Dan Tsoutsou	92	17	
Chadakori	Kouroungoussaou	116	31	51
	Tambarawa amani	77	20	
Guidan Roumdji	Tambarawa	34	14	66
	Garin jari	88	35	
	Dan Maraké	41	17	
	Badeta	112	37	82
Guidan Sori	Garin Abara	59	18	
	Kapsa	62	12	
	Wallé	66	15	
	Baoudeta Haoussa	168	40	105
Baoudeta	Gao Sofoua bougagé	155	33	
	Doubaoua	74	32	
Total		**2934**	**823**	**823**

3 RESULTATS

3.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DES ENQUÊTÉS

Il ressort du tableau 2 que l'âge moyen des répondants est de 47 ± 13 ans. La charge moyenne des exploitations et le nombre moyen d'actifs agricoles sont respectivement de 10 ± 5 personnes et 4 ± 0,12 actifs agricoles. Les femmes participent plus aux travaux de semis et de récolte. Les hommes participent à l'ensemble des travaux allant de la préparation des champs à la récolte. Les femmes chef d'exploitation quant à elles participent à l'ensemble des activités pour s'assurer que celles-ci sont bien menées. L'analyse de variance au seuil de 5% montre significativement une disparité entre les communes en fonction des variables susmentionnées. Le tableau 2 montre que les exploitations de Madarounfa possèdent plus de membres (11 ±5) comparés aux autres communes.

Tableau 2. Caractéristiques des répondants

Communes / Variables	Tessaoua	Guidan Roumdji	Madarounfa	Aguié	Mayahi	Moyenne	ANOVA
Age	42,85 ±12,16a	43,95 ±13,88a	48,12 ±13,06b	48,73 ±12,99b	49,76 ±12,48b	46,79 ±13,28	F=7,642; P=0,000
Charge Familiale	9,23 ±4,21a	9,15 ±4,31a	11,02 ±5,35b	10,04 ±5,32ab	10,19 ±5,55ab	9,98 ±5,04	F=4,214; P=0,002
Actifs agricoles	2,75 ±0,14a	3,15 ±0,22a	4,15 ±0,40b	4,94 ±0,34b	4,52 ±0,38b	3,99 ±0,12	F=10,651; P=0,000

Les exploitations sont dirigées aussi bien par des hommes à 88 % que par des femmes (12%). Les femmes sans terre représentent 3% dans l'échantillon étudié. Bien que faiblement représentées, certaines femmes veuves possèdent plus de 5

ha de terres ce qui prouve bien la présence des femmes dans les activités agricoles. Les exploitants ont tendance à demander de plus en plus leur héritage après le décès du chef d'exploitation d'où le phénomène de morcellements excessifs des terres conduisant majoritairement à 88,57 % des exploitations individuelles contre seulement 11,42 % des exploitations collectives.

3.2 NIVEAUX D'INSTRUCTION DES CHEFS D'EXPLOITATION

Le tableau 3 montre que 35,4 % des répondants sont analphabètes. Les alphabétisés représentent 32 % des répondants et seulement 10, 3% ont un niveau secondaire et seulement 0,60 % des répondants ont un niveau supérieur. Le test de khi deux montre que la différence n'est pas significative pour cette variable entre les différentes communes.

Tableau 3. Niveaux d'instruction en fonction des communes

Niveaux d'étude	Proportions des répondants en %										
	Tchadoua	Baoudeta	Chadakori	G. Sori	G. Roumdji	Sherkin H.	Djirataoua	% Moyen	Khi deux	Phi de cramer	P-value
Primaire	26,2	21,0	17,6	26,7	16,4	23,9	17,3	21,7	8,038	0,99	ns
Analphabète	32,3	36,2	33,3	34,7	30,1	44,3	37,1	35,4	5,306	0,08	ns
Alphabétisé	30,1	30,5	37,3	28,0	42,5	22,7	35,1	32,0	9,757	0,109	ns
Secondaire	10,9	11,4	9,80	10,7	9,60	9,10	9,90	10,3	47,60	0,24	ns
Supérieur	0,40	1,00	2,00	0,00	1,40	0,00	0,50	0,60	3,61	0,66	ns

La figure 2 montre que parmi les 11,7 % des paysans sans terre, on constate que 4,6 % sont analphabètes. L'importance des analphabètes dans cette classe est certainement due au manque d'activités complémentaires génératrices des revenus. Bons nombres de ces paysans n'ont reçu aucun héritage ou ont vendu leur terre par manque d'alternative.

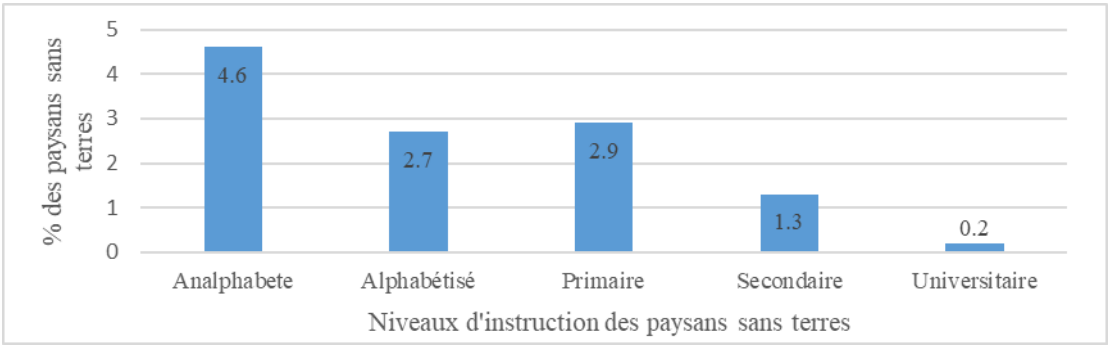

Fig. 2. Niveaux d'instruction des paysans sans terre

3.3 RESSOURCES FONCIÈRES DE L'EXPLOITATION

Les résultats font ressortir qu'au sein de la classe des paysans sans terre, les analphabètes représentent 6,5 %. Il ressort également que, la possession des terres est décroissante au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. C'est à dire que le niveau de décapitalisation des terres est moins important chez les exploitants instruits. L'analyse du tableau 4 montre que le nombre de champs est de 1 ±1 avec une superficie moyenne de 1,67±3 hectares. Le ratio entre le nombre d'hectares détenus par exploitation et le nombre de personne est de 0,2±0,53.

Tableau 4. ***Superficies détenues et ratio de superficie par ménage***

Communes	Tchadoua	Baoudeta	Chadakori	G. Sori	G. Roumdji	Sherkin H.	Djirataoua	Moyenne	ANOVA
Nombre de champs	1,95 ±0,90a	1,02 ±0,67a	1,3 ±0,63a	1,5 ±1,702a	1,52 ±1,07a	1,08 ±0,80a	1,38 ±0,93a	1,39 ±1,164	F=2,759; P=0,012
Nombre d'hectares	1,95 ± 0,10a	1,34 ±0,24a	1,09 ±0,14a	1,8 ±0,30a	2 ±0,30a	1,06 ±0,12a	1,7 ±0,40a	1,68 ±0,11	F=1,31; P=0,25
Ratio Sup /Individu	0,13 ±0,12a	0,14 ±0,12a	0,15 ±0,196a	0,19 ±0,78a	0,23 ±0,236a	0,27 ±0,87a	0,32 ±0,68a	0,2 ±0,53	F=1,417; P=0,205
Années d'Expérience Agricole	28,38 ±15,76cd	22,09 ±13,63ab	20,92 ±16,94a	23,65 ±14,76abc	18,7 ±13,9a	32,34 ±15,35d	27,05 ±15,23bc	25,92 ±15,6	F=8,902; P=0,0000

3.4 EVOLUTION DES STATUTS FONCIERS DES CHAMPS

Le tableau 5 révèle les différents modes d'acquisition des terres au niveau des différentes communes étudiées. L'analyse des modes d'accès aux terres a permis de distinguer trois (3) grands groupes de statuts des terres. i) les statuts fonciers stables (Héritage et achat); ii) les statuts fonciers instables et précaires (location, gage, prêt, don et terres communautaires) et iii) le statut des paysans sans terres. Il ressort des résultats que l'héritage et le prêt dominent avec respectivement à 56 % et 18 %. Le gage est évoqué par 6,9 % des enquêtés. Le don et les terres communautaires sont très peu observés. Le test de khi deux montre une différence significative pour l'héritage, le prêt et le gage en fonction des communes.

Tableau 5. ***Catégories des statuts fonciers et leurs proportions par commune***

Catégories des statuts fonciers	Mode d'acquisition des terres	Commune concernées (%)							Total
		Tchadoua	Baoudeta	Chadakori	G.Sori	G.Roumdji	Sherkin H.	Djirataoua	
Paysans à statut foncier stable	Héritage	61,60	65,10	31,40	32,00	47,90	73,40	53,20	55,30
	Don	1,30	0,00	2,00	0,00	1,40	1,30	3,00	1,50
	Achat	1,70	6,60	0,00	0,00	2,70	0,00	2,50	2,20
Paysans à statut foncier Instable	Prêt	14,40	20,80	33,30	33,30	23,30	10,10	12,90	18,20
	Gage	7,90	4,70	9,80	17,30	12,30	1,30	3,00	7,00
	Location	1,70	0,00	5,90	0,00	1,40	2,50	11,40	4,10
Paysans sans terres	Pas de terres	11,40	2,80	17,60	17,30	11,00	11,40	13,90	11,70
Total		100	100	100	100	100	100	100	100

3.5 TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS ENQUÊTÉES

La classification ascendante hiérarchisée (CAH) fait ressortir trois groupes d'exploitations en fonction de leur assise foncière. Les variables (Nombre de champ et Superficie totale) sont les variables les plus distinctives de ces trois groupes. Ces trois classes ont été retenues car les deux premiers axes font ressortir 96,3 % des informations relatives aux différentes classes. Cette information est repartie sur le premier axe à 85 % et sur le second axe à 11, 3 %. Le tableau 6 fait ressortir les caractéristiques des différentes classes issues de la CAH.

Tableau 6. ***Variables caractéristiques des différents groupes***

Groupe 1 : Paysans à statut foncier instable (PSFI)						
	V. test	Moyenne de la catégorie	Overall mean	sd dans la catégorie	Overall sd	p.value
Suptot	-3.009979	1.228854	1.461239	1.5081916	1.474703	2.612662e-03
Nbchp	-4.421313	1.130435	1.370595	0.7919947	1.037550	9.810276e-06
AAgr	-9.393626	2.509881	3.914945	1.6433184	2.857075	5.796973e-21
Chgef	-10.723030	7.233202	9.941677	2.9335467	4.824653	7.936051e-27
Age	-21.365608	31.936759	46.789793	4.5920485	13.278795	2.791960e-101
Groupe 2 : Paysans sans terres (PST)						
	V. test	Moyenne de la catégorie	Overall mean	sd dans la catégorie	Overall sd	p.value
Chgef	4.861337	10.99676	9.941677	4.431060	4.824653	1.165955e-06
AAgr	2.474726	4.23301	3.914945	2.720665	2.857075	1.333386e-02
Age	-1.988553	45.60194	46.789793	4.231198	13.278795	4.675058e-02
Groupe 3 : Paysans à statut foncier stable (PSFS)						
	V. test	Moyenne de la catégorie	Overall mean	Sd dans la catégorie	Overall sd	p.value
Age	23.254041	62.593870	46.789793	7.005458	13.278795	1.294720e-119
Aagr	6.739003	4.900383	3.914945	3.369579	2.857075	1.594770e-11
Chgef	5.573715	11.318008	9.941677	5.611498	4.824653	2.493637e-08
Nbchp	3.266578	1.544061	1.370595	1.226688	1.037550	1.088560e-03
Suptot	1.965347	1.609579	1.461239	1.365245	1.474703	4.937407e-02

Suptot = Superficie totale de l'exploitation; Nbchp = Nombre de champ de l'exploitation; AAgr = Actif agricole de l'exploitation; Chgef = Nombre de personnes en charge dans l'exploitation; Age = âge du chef d'exploitation.

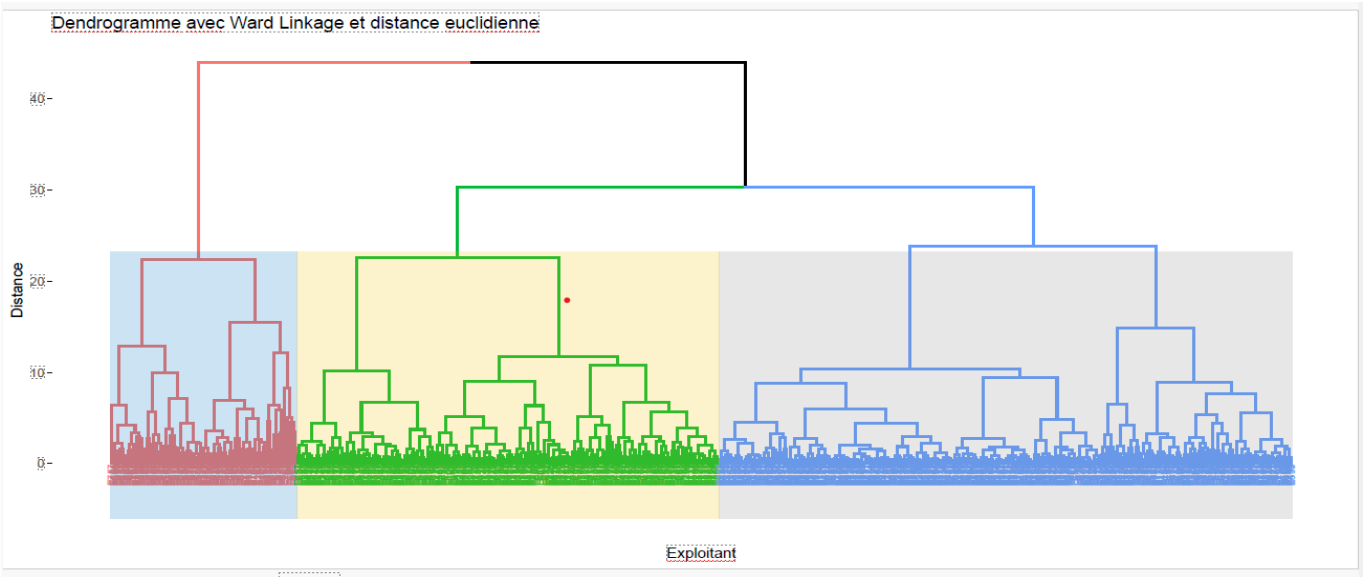

Fig. 3. ***Dendrogramme indiquant la répartition des classes***

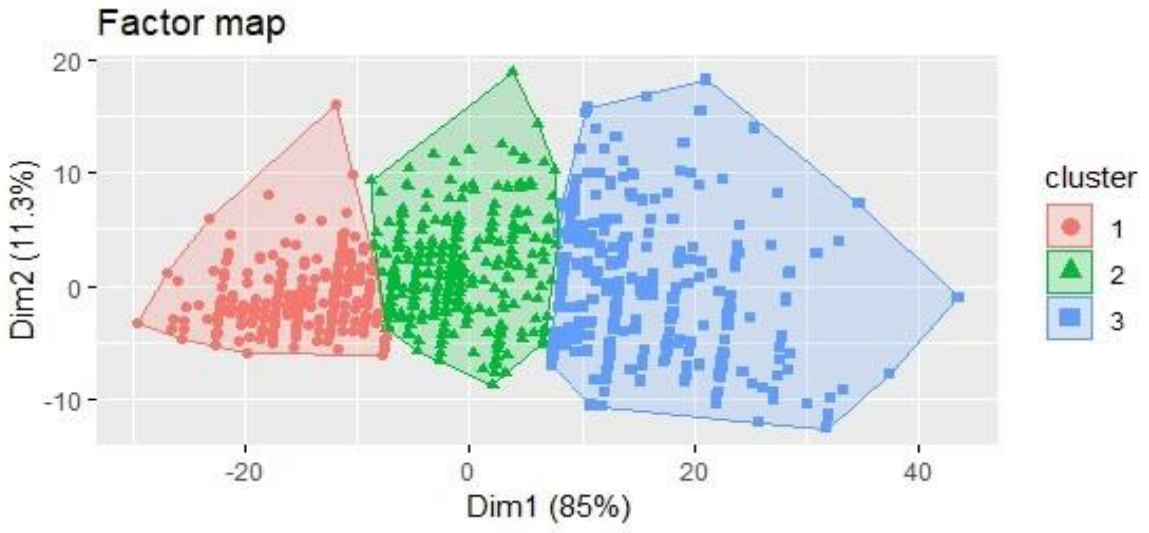

Fig. 4. Catégories des exploitations issues de la CAH

- **Paysans à statuts fonciers stables (PSFS)**

Ce groupe est composé des exploitants ayant une assise foncière stable. Il représente 64,6 % des exploitations enquêtées et jouissent de la plaine et entière propriété de leurs terres. Le mode d'accès à la terre se fait par l'achat, le don et l'héritage. Ces exploitants héritent la terre de leurs parents et certains arrivent aussi à acheter des terres pour étendre leur exploitation. Ces exploitants ont un âge moyen de 62,59±7 ans. Ils disposent de 11,31±5,61 personnes en charge et de 5 ±3,36 actifs agricoles. La superficie moyenne exploitée est de 1,60±1,36 ha.

- **Paysans à statuts fonciers instables (PSFI)**

Ce groupe est composé des exploitants ayant un statut instable de l'accès à la terre. Il compte 24 % des exploitants enquêtés. Le mode d'accès à la terre de ce groupe se fait par la location, le gage et le prêt. La terre acquise pour un temps bien déterminé moyennant une somme d'argent pour certains cas. Majoritairement jeunes, les exploitants de cette classe ont un âge moyen de 31,93±4,5 ans et une charge familiale de 7,23 ± 2,93 personnes dont 2,50±1,64 actifs agricoles. La superficie moyenne détenue par est de 1,22± 1,5 ha acquises par location, prêt ou gage. Les terres exploitées de manière précaire sont très importantes avec des taux respectivement de de 7% et 18 % pour le gage et le prêt (figure 5)

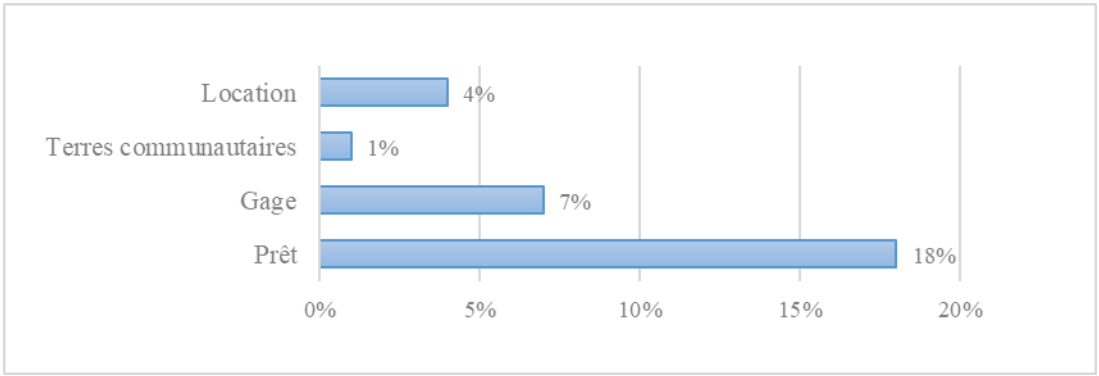

Fig. 5. Proportions des paysans selon les statuts fonciers instables

En matière de contrat agraire, la mise en gage d'une terre est une stratégie très ancienne par laquelle les agriculteurs gèrent certaines de leurs difficultés financières en concédant une partie de leur terre contre une somme d'argent. Le gage est l'une des premières transactions qui confèrent à la terre une valeur monétaire, et devient donc un bien marchand. Contrairement à la location, la durée d'un contrat de gage n'est jamais déterminée au départ. Le preneur du champ en gage détient le droit d'usage jusqu'à ce que la somme engagée soit remboursée au métayer pour que le propriétaire récupère sa parcelle. En outre,

la location saisonnière est un mode de transaction foncière apparu très récemment dans les exploitations agricoles du Niger notamment dans les zones où la saturation foncière est totale. La durée de la location est généralement courte (une saison agricole). Après chaque récolte, les champs sont retirés quelques soient les investissements réalisés par le locataire en termes de fertilisation.

- **Paysans sans terres (PST)**

Ce groupe est constitué des exploitants qui ne disposent d'aucune portion de terres d'où le concept de « Paysans sans terres » et représente 11,7 % des enquêtés. Ils ont un âge avancé (45,60±4,23ans) et une importante charge (11±4,43 personnes). Le nombre d'actifs agricoles est de 4,23± 2,72. Leurs proportions est relativement inquiétantes dans tous les villages enquêtés. Environ 17,6 % de ces exploitants à Chadakori et à Guidan Sori, 13,9 % à Djirataoua et 11,4 à Tchadoua. (Figure 6).

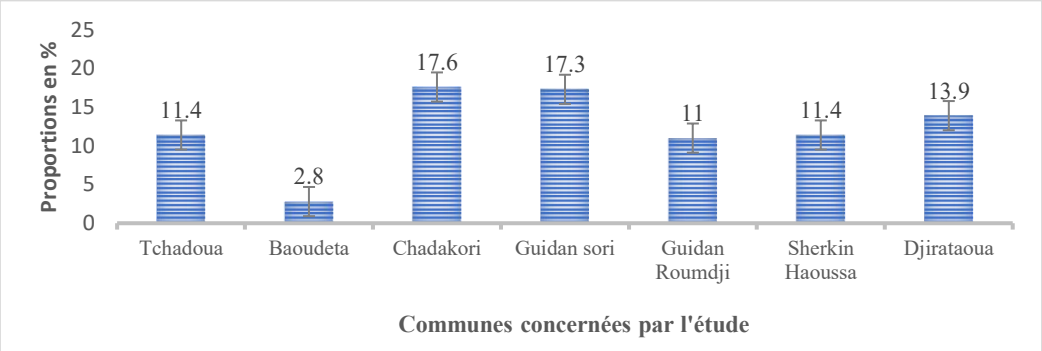

Fig. 6. Proportions des paysans sans terres dans les villages étudiés en fonction des communes

3.6 ACTIVITÉS DES CHEFS D'EXPLOITATION

Il ressort des résultats que les répondants sont occupés par une pluralité d'activités génératrices des revenus. L'activité principale est l'agriculture pratiquée par 63 % des chefs d'exploitation. Elle est suivie par le commerce et le travail journalier qui occupent chacun 7% des chefs d'exploitation. A ces activités viennent s'ajouter l'exploitation du bois, la mendicité, la vente d'eau, le maraboutage, la coiffure et bien d'autres activités dites secondaires.

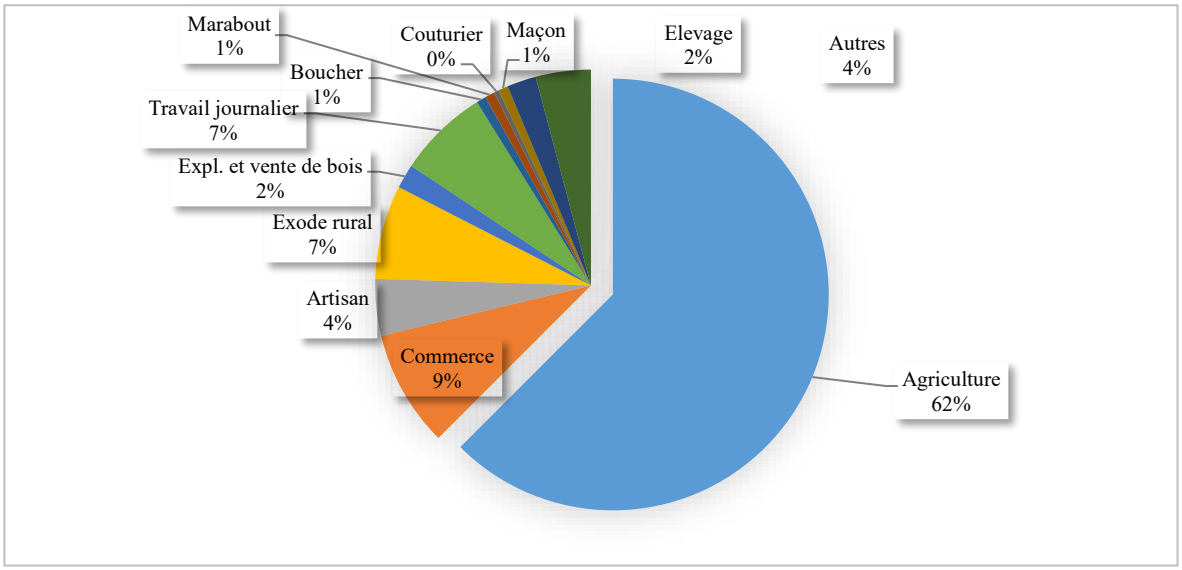

Fig. 7. Occupations principales des chefs d'exploitations

3.7 SYSTÈMES DE CULTURES IDENTIFIÉS

Les résultats (tableau 7) ont révélé que les paysans adoptent plusieurs types de systèmes de cultures purs et d'associations. Les associations réunissent plusieurs types de cultures sur la même parcelle. Ils peuvent associer une, deux ou plusieurs cultures. Le système de culture le plus pratiqué est l'association du mil et du niébé. Ce système est pratiqué par environ 91,80 % des paysans répondants. Le second système est l'association mil et sorgho qui est adopté par 5,10 % des producteurs. La culture pure du mil et celle du souchet sont pratiquées respectivement par 0,9 % et 0,4% des enquêtés. Les associations prenant en compte plus de deux cultures sont pratiquées par 0,50 %. Ces résultats sont très significatifs pour les associations mil + niébé, mil + sorgho et mil + niébé + autres cultures.

Tableau 7. Différents systèmes de cultures en fonction des communes

Systèmes des cultures	Tchadoua	Baoudeta	Chad.	Guidan sori	Guidan roumdji	Sherkin haoussa	Djir.	% Moyen	Khi deux	Phi de cramer	P-value
Mil_ Niébé	96,60	92,30	91,80	93,10	98,60	90,90	84,20	91,80	26,104	0,182	P=0,0000
Mil_ sorgho	0,00	7,70	6,10	2,80	1,40	9,10	9,20	5,10	25,038	0,179	P=0,0000
Mil_ Arachide	2,40	0,00	2,00	4,20	0,00	0,00	0,50	1,30	11,535	0,121	ns
Souchet	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,40	3,454	0,066	ns
Mil	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,60	0,90	21,225	0,164	P=0,002
Mil_ Niébé +Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,50	12,082	0,124	ns

Photo 1: Culture pure de souchet

Photo 2: Association mil et arachide

Photo 3: Association mil et arachide

Photo 4: Association sorgho, niébé et oseille

Le tableau 8 récapitule les différents systèmes de cultures pratiqués en fonction des statuts fonciers des paysans. Les paysans à statut foncier stable pratiquent plusieurs types de systèmes de cultures. Ces paysans produisent des cultures vivrières en association et des cultures commerciales comme le Niébé, l'arachide et surtout le souchet en culture pure. Ils produisent aussi du mil en culture pure sur des superficies relativement moyennes. Il ressort que 65,4 % des paysans ayant acquis des terres par héritage pratiquent divers systèmes dont 60,7 % pratiquent des associations mil + niébé, 3,6 % pratiquent l'association mil + sorgho et respectivement 0,4% et 0,3 % font de l'association mil + arachide et du souchet en culture pure. Les paysans ayant acquis leur terre par achat bien qu'ils soient faiblement représentés pratiquent les différents systèmes de cultures parmi eux 0,8% font de la culture pure de mil. L'association des cultures est bien présente chez cette catégorie de paysans ayant des bonnes assises foncières. Ils cultivent du mil, du sorgho, du niébé, de l'arachide et du souchet. L'attribution des différentes parcelles et les spéculations qui seront semées sont du ressort du chef d'exploitation. Les cultures comme le mil, le sorgho sont destinés à la consommation des membres de l'exploitation tandis que les cultures telles que le souchet, l'arachide et parfois le niébé sont destinées à la vente pour couvrir certaines dépenses du ménage. Les femmes ou les jeunes hommes mariés peuvent dans certaines mesures acquérir auprès du chef d'exploitations un prêt d'une portion de terre très restreinte communément appelé « *gamana* » destinées aux cultures de rente dont le niébé, l'arachide et l'oseille. Les paysans à statut foncier instable pratiquent l'association et des cultures pures. Environ 25,3 % pratiquent l'association mil + niébé, 1,8 % pratiquent l'association mil + sorgho. Les paysans ayant les champs en prêt sont les plus représentés dans ce type d'associations. Les spéculations produites par ces exploitants sont en majorité le mil et le niébé. Lorsque les superficies les permettent, ils cultivent du sorgho et de l'arachide pour des besoins de diversification alimentaire. Les spéculations cultivées sont généralement destinées à l'autoconsommation. Dans certains cas la vente d'une partie de la production pour subvenir aux besoins des membres du ménage. Les paysans sans terre ne pratiquent aucun système cultural mais interviennent comme actifs agricoles rémunérés dans les différentes exploitations. Le chef d'exploitation seul ou accompagné par les membres de l'exploitation vend leur service. Les revenus servent à l'achat d'aliments et autres besoins de l'exploitation. Ils participent aux différentes activités comme le défrichement amélioré, le semis, le labour, la récolte, le transport des produits récoltés, etc.

Tableau 8. Types de systèmes de cultures en fonction des classes de paysans

Catégories des paysans	Statuts fonciers	Type de systèmes culturaux						Total
		Mil_Niébé	Mil_Sorgho	Mil_ arachides	Souchet pur	Mil pur	Mil_Niébé autres	
Paysans à statuts fonciersstables (PSFS)	Héritage	60,7	3,6	0,4	0,3	0,0	0,4	65,4
	Achat	2,7	0,5	0,1	0,1	0,8	0,1	4,3
	Don	1,4	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	1,5
Paysans à statuts fonciers instable (PSFI)	Gage	6,9	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	7,3
	Location	3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	3,4
	Prêt	16,4	1,1	0,5	0,0	0,0	0,0	17,2
Paysans sans terres (PST)	---	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total		91,1	5,9	1,3	0,4	0,8	0,5	100,0
Khi deux		26,104	25,038	11,535	3,454	21,225	12,082	
Phi de cramer		0,182	0,179	0,121	0,066	0,164	0,124	
P-value		P=0,0000	P=0,0000	ns	ns	P=0,002	ns	

3.8 STATUT FONCIER ET DURÉE DE COUVERTURE ALIMENTAIRE

Il ressort de cette étude que le nombre de mois de couverture alimentaire varie en fonction du statut foncier des producteurs. Il ressort que le statut foncier précaire des producteurs ne permet aucun investissement durable en termes d'amélioration de la fertilité. Les champs sont exploités, très peu ou pas de fertilisants apportés ce qui les exposent à des mauvaises récoltes même si la pluviométrie est bonne. Les producteurs dont la récolte n'atteint pas un mois de consommation représentent respectivement 4 % et 4,5 % des producteurs ayant acquis leur champ par héritage et prêt. Ceux qui acquièrent leur champ par location, don et gage couvrent moins de 3 mois de leurs besoins alimentaires. Ceux qui sont propriétaire des champs ne disposent pas de moyens suffisants pour l'achat des fertilisants permettant l'augmentation des capacités productives des terres. Moins de 3% des enquêtés ont leur récolte qui dépasse plus de 5 mois. Bien que certaines exploitations adoptent l'exode saisonnier pour assurer la survie de la famille.

4 DISCUSSION

Bien que beaucoup reste à faire en terme d'instruction, les résultats de l'étude sont similaires à ceux de (Boubacar et *al.,* 2021) dans la commune de Karma avec 55,1 % des chefs d'exploitations instruits et celui de (Mahamadou, 2014) avec 52,53 % des chefs d'exploitation analphabètes dans la région de Tahoua. L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 47 ans dans le terroir de Nema au Sénégal (Coly et al., 2012) et de 45±12 ans à Babban Rafi au Niger (Soukaradji et al., 2017). La charge moyenne des exploitations est de 9,98±5,04 personnes à charge et un nombre moyen d'actifs agricoles de 3,99±3,64 par exploitations. La charge moyenne des exploitations dans le département de Mayahi est de 10,58 ± 5,80 personnes (Kona, 2023). Selon Moustapha et al, 2022 sur le périmètre irrigué de Konni, la taille moyenne des exploitations est de 11 membres. L'expérience moyenne des exploitants est de 26 ±15 ans. Pour le nombre d'années d'expérience agricole, le résultat obtenu est proche des résultats de (Razinatou et al., 2021) qui a trouvé 27 années d'expériences en moyenne pour les exploitants de Karma et supérieur à ceux trouvé par (Sossou et al., 2021) au Benin qui est de 22 ans. Dans la localité de Kaolack au Sénégal, les exploitants accèdent à la terre par héritage à 89 % et 11 % par emprunt et prêt (Ndiaye, n.d.). L'emprunt constitue 13 % des modes d'acquisition dans la vallée du fleuve (Diop et al, 2008). Au Mali, les modes les plus anciens sont l'héritage, le don et le prêt dans l'optique de donner à ceux qui n'ont pas de terre de cultiver. Ces modes d'accès sont en train de disparaitre (Berthé, 2017). Les transactions sont facilitées par le développement d'un marché foncier qui fonctionne désormais au détriment des plus vulnérables (Lawali et al, 2014; Yamba et al., 2008). Cette marchandisation a pris naissance dans la zone périurbaine de Maradi où la spéculation foncière a atteint des niveaux jamais égalés. Les paysans sans terre n'ont aujourd'hui aucune perspective de s'acheter d'autres terres. Ce phénomène a été observé par (GARIC, 2016) à Maradi avec 18 % des paysans sans terres et à assise foncière instable, par (Hamidine et al., 2021) à Zinder avec 13,8 % des paysans sans terre et par (Moustapha, 2022) qui a évoqué un taux de 9 % des paysans sans terre à Konni. Le nombre d'actifs agricoles dans la bande sud-est du Niger est de 3,71 ± 0,16 pour 82 % des exploitations (Rabe et al., 2022). Le ratio superficie par exploitant est de 0,2±0,53 ha par membre d'exploitations. Ce ratio superficie par exploitant est inférieur à celui obtenu par (Lawali, 2011) à Maijanguero qui est

de 0,35 ha par personne. (Diarra, 2004) dans son étude a annoncé une superficie moyenne par habitant de 0,94 à Guidan Roumdji. Cette situation a drastiquement connu une baisse et témoigne d'une pression foncière importante.

Dans la région de Maradi, les systèmes culturaux sont variés. Les associations remarquables sur le terrain sont les associations mil et niébé, les associations mil et arachide, les associations mil et sorgho et bien d'autres associations pouvant réunir plus de deux cultures sur des petites portions de terres. Le système le plus pratiqué est l'association mil et niébé pratiqué par 91,80 % des paysans suivi de l'association mil et sorgho pratiqué par 5,10 % des paysans. L'importance de l'association des cultures démontre combien de fois les superficies sont réduites. Les petites superficies de terres ne permettent plus aux exploitants la pratique de cultures pures. Ces associations sont mises en œuvre pour plusieurs raisons à savoir l'existence de petites superficies par exploitations, la volonté de minimiser les impacts du changement climatique (Codjo et al., 2020), le désir de satisfaire plusieurs besoins de consommation et l'augmentation des rendements des cultures. La superficie cultivable par exploitant se réduit de plus en plus conduisant à l'émergence des classes des paysans sans terres. (Sawadogo et al., 2022) dans son étude au Burkina a montré que l'association des cultures est pratiquée par 55,3 % des exploitations et cela dans une logique de réduction des risques climatiques et l'augmentation des rendements dans un contexte de rareté des terres fertiles.

La typologie des exploitants a révélé trois classes très distinctes. Les exploitants à statut foncier stable, Ils disposent de 11.31±9.94 personnes en charge et de 4.90±3.91 actifs agricoles. La superficie moyenne exploitée par cette classe 1.60±1.46 disponible en 1 champ généralement acquis par héritage. La faible disponibilité foncière trouve ses origines dans l'extensivité des pratiques d'une agriculture consommatrice d'espace dans un contexte de croissance démographique assez forte. Les exploitants à statut foncier instable n'investissent pas dans l'acquisition d'actifs ou dans l'amélioration de la fertilité des champs. Ils produisent mais n'obtiennent pas de bons rendements leur permettant de subvenir aux besoins de leur famille. Cette classe est constitué des paysans qui alimentent la classe des paysans sans terre (Lawali et al., 2014) La classe des paysans sans terre est constituée des paysans n'ayant aucune portion de terre propre et exercent des activités diverses. Partout l'accès à la terre devient de plus en plus difficile en l'occurrence pour les couches les plus vulnérables qui représentent 80 % de la population dans le cas de Dan Saga (Yamba et al, 2008). Ces auteurs ont avancé trois raisons majeures qui expliquent la décapitalisation foncière:

- L'extrême précarité de l'équilibre vivrier: 1 mois après les récoltes certaines exploitations ne disposent plus de stock de céréales; en outre pour l'écrasante majorité des ménages (90% selon les paysans), le déficit vivrier est désormais chronique, étant donné qu'ils vivent 6 mois à peine sur leur propre production.
- Les dépenses liées aux mariages: les fêtes familiales créent de nombreuses obligations sociales qui imposent des charges tellement lourdes qu'elles déséquilibrent le budget des familles pour de nombreuses années.
- Les dépenses relatives aux soins en cas de maladie: devant une urgence sanitaire les familles ont du mal à gérer la situation; ce qui handicape les exploitations soumises à des dépenses importantes.

La durée de couverture alimentaire est de 10 jours pour 82 % des exploitations et de deux mois pour 17 % des exploitations dans la bande sud-est du Niger (Rabe et al., 2022) et de 5,14 ± 3,24 mois par an pour les exploitations de la périphérie de la forêt de Babban Rafi (Soukaradji et al., 2017). Les produits consommés sont en majorité du mil et du Niébé. Ces résultats traduisent l'extrême vulnérabilité des populations et l'exposition quasi-permanente à l'insécurité alimentaire et nutritionnelles surtout pour les paysans sans terre, potentiels candidats à la migration. Il est donc indéniable que la sécurisation des transactions foncières est un impératif pour les acteurs au développement.

5 CONCLUSION

Cette étude a fait ressortir que le phénomène de la crise foncière très aigu dans la région de Maradi. En effet, cette crise d'accès à la terre touche toutes les classes de producteurs avec un ratio 0,2 ±0,53 hectares par individu. Les résultats montrent l'existence de trois classes de paysans ayant des caractéristiques différentes. Les paysans à statut foncier stable dont la superficie moyenne exploitée est de 1,60 ±1,46 ha généralement acquis par héritage et de 11,31±9,94 personnes en charge, les paysans à statut foncier instable possèdent 7,23 ± 9,94 personnes et en moyenne 1,22± 1,46 ha obtenu en location en gage ou en prêt. Les paysans sans terre occupent une proportion importante des exploitants. En général, les superficies restreintes dues aux morcellements des terres figurent parmi les causes profondes des décapitalisations des terres et des mutations des systèmes de cultures comme alternatives d'adaptation. Dans la recherche des moyens de substances, les paysans sans terres s'orientent vers la migration comme moyen de résilience. Ces résultats traduisent l'extrême vulnérabilité des populations et l'exposition quasi-permanente à l'insécurité alimentaire et nutritionnelles surtout pour les paysans sans terre, potentiels candidats à la migration. Vu que la sécurité alimentaire passe par la sauvegarde des petites exploitations, il est donc urgent de prendre des dispositions pour réduire les transactions foncières informelles afin de contrecarrer les diverses stratégies d'accaparement des terres des ruraux.

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour le financement de cette recherche à travers la signature d'une convention de partenariat scientifique avec l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi.

CONFLITS D'INTÉRÊT

Les auteurs de ce manuscrit déclarent qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts entre eux.

REFERENCES

[1] Berthé D. (2017). Analyse de la dynamique des modes d'acces au foncier agricole dans les communes rurales de Koloningué et de M'Péssoba, Cercle de Koutiala au Mali. ISFRA.

[2] Boubacar, S., Razinatou, Y. A., & Mahamadou, I. S. (2021). Perceptions paysannes du changement climatique et strategies d'adaptation employees. *Agronomie Africaine, 33* (2), 203–214.

[3] Chauveau, J.-P., & Lavigne Delville, P. (2002). Quelles politiques foncières intermédiaires en Afrique rurale francophone ? In : Lévy M. (dir.), Barbedette L., Berthomé J., Brunet-Jailly J., Chauveau J.-P., Gentil D., Lange M.-F., Lavigne Delville P., Le Bris E.Marniesse S., Paris P., Sauvat V. *(Collab.) Comment Réduire Pauvreté et Inégalité : Pour Une Méthodologie Des Politiques Publiques. Paris (FRA) ; Paris : IRD ; Karthala (Economie et Développement), 1998,* 211–239.

[4] Codjo Jacques, H., Yédjanlognon Faustin, A., Joseph, Y., & Julien Gaudence, D. (2020). Importance de l'association de cultures face aux variabilités climatiques dans les collines au Benin. *Journal of Applied Biosciences, 150* (June), 15403–15418. https://doi.org/10.35759/jabs.150.3.

[5] Coly, I., Diome, F., Dacosta, H., Malou, R., & Akpo, L. (2012). Typologie des exploitations agropastorales du terroir de la NEMA (Sénégal, West Africa). *International Journal of Biological and Chemical Sciences, 5* (5), 1941. https://doi.org/10.4314/ijbcs.v5i5.15.

[6] Diop, O., Fofana, M. Bo., & Fall, A. A. (2008). Caractérisation et typologie des exploitations agricoles familiales du Sénégal Vallée du fleuve Sénégal Tome 1. *Institut Sénégalais de Recherches Agricoles, 8* (1), 37.

[7] GARIC. (2016). Étude sur les ménages sans terre : causes et stratégies d'adaptation au niveau de la zone d'intervention du projet : genre, agriculture et gestion des risques climatiques –garic/care, région maradi.

[8] Hamidine, I., Lawali, S., Moctar, R. M., & Baoua, B. (2021). Caractérisation des exploitations agricoles familiales productrices du mil et leur niveau de résilience dans la bande sud du Niger. *IOSR Journal of Agriculture and Veterinary Science (IOSR-JAVS), 14* (7), 5–16. https://doi.org/10.9790/2380-1407010516.

[9] Hauhouot, C. (2004). Les pressions anthropiques sur les milieux naturels du sud-est ivoirien. *Geo-Eco-Trop, 28* (1–2), 69–82.

[10] Kona, K. A. (2023). Dynamique des parcs à Hyphaene thebaica (L.) Mart. de la vallée de Goulbi N ' kaba et stratégie de gestion durable et résilience communautaire dans le département de Mayahi. Thèse de doctorat de Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi.

[11] Lawali, S. 2011. Dynamique des transactions foncières et vulnérabilité rurale au Niger 1111 B. SOUKARADJI et al. / Int. J. Biol. Chem. Sci. 11 (3): 1096-1112, 2017 agricoles: cas des communes rurales de Tchadoua et Yaouri; Thèse de doctorat; Université de Liège; Belgique, 266 p.

[12] Lawali, S., Mormont, M., & Yamba, B. (2014). Gouvernance et stratégies locales de sécurisation foncière: étude de cas de la commune rurale de Tchadoua au Niger. *VertigO, Volume 14 Numéro 1*. https://doi.org/10.4000/vertigo.14723.

[13] Mahamadou Moussa dit Kalamou. (2014). Impact de la dynamique fonciere dans la lutte contre l'insécurité fonciere et la pauvreté des femmes dans la région de Tahoua au Niger. In *Tesis doctoral* (Vol. 2014, Issue June). https://repositories.lib.utexas.edu.

[14] Mahamane Abdoul Kader Moustapha, Zakaria Idi Mahamadou, Maman Issoufou, Dambo Lawali, Y. B. (2022). Stratégies d'adaptation des exploitants de l'aménagements hydro- agricoles dans la commune de urbaine de Konni (Niger). *Revue de Géographie de l'université Ed Ouagadougou, 1* (11), 127–145.

[15] Diarra M. (2004). Pression foncière et nouvelles normes d'accès à la terre : vers une détermination de l'agriculture au sud Niger ? *International Institue for Environment and Development, Programme Zones Arides, 128,* 22.

[16] Merlet, M. (2013). Les accaparements de terres dans le monde, une menace pour nous tous. *AGter,* 1-5.

[17] Ndiaye, M. (n.d.). Typologie et analyse de la capacité des exploitations agricoles familiales à assurer leur autosuffisance alimentaire dans la région de Kaolack, Sénégal. *Agriculture and Forestry Journal, Vol. 2* (Issue 1), 26-35,.

[18] Ofuoku, A. U., & Ekorhi-robinson, O. I. (2018). Social inclusion of landless farmers in extension services in Delta State, Nigeria : Implications for agricultural development. *De Gruyter,* 226–235.

[19] Rabe, M. M., Baoua, I., Sitou, L., Adeoti, R., Amadou, L., & Mahamane, S. (2022). *Caractérisation et typologie des exploitations agricoles dans le Sud-Est du Niger*. *10* (2), 299–305.

[20] Razinatou, Y. A., Boubacar, S., & Mahamadou, I. S. (2021). Typologie des exploitations agricoles productrices du mil et niébé pluvial dans la commune rurale de Karma. *International Journal of Biological and Chemical Sciences, 15* (4), 1385–1397. https://doi.org/10.4314/ijbcs.v15i4.7.

[21] Sawadogo, M., Zahonogo, P., & Sawadogo, J. P. W. (2022). Analyse des facteurs explicatifs de l'association des cultures au Burkina Faso. *Société Francaise d'Économie Rurale, Économie r* (380), 87–101. https://doi.org/10.4000/economierurale.10065.

[22] Sossou, H. C., Adekambi, S. A., & Codjo, V. (2021). Typologie des exploitations agricoles : caractérisation et accès aux services agricoles au Bénin (Afrique de l ' Ouest) Typology of farms : characterization and access to agricultural services in Benin (West Africa). 15 (June), 1191–1207.

[23] Soukaradji, B., Abdou, A., Lawali, S., Aboubacar, I., Mahamane, A., & Saadou, M. (2017). Typologie des exploitations agricoles familiales : cas de la périphérie de la forêt protégée de Baban Rafi du Niger. *International Journal of Biological and Chemical Sciences, 11* (3), 1096. https://doi.org/10.4314/ijbcs.v11i3.14.

[24] Yamba Boubacar, Mounkaila Aichatou, M. A. K. (2008). Evaluation a mi parcours du projet pilote de sécurisation foncière à l'echelle d'un village du departement d'aguié (CALI)). *Coalition Internationale Pour l'accès à La Terre,* 34 pages.